

Existe-t'il un mode de scrutin démocratique ?

Par **Sophiie**, le 12/12/2005 à 18:21

Bonjour,
j'aimerais savoir si des idées vous viennent quant à ce sujet de dissertation, car j'avoue que je ne vois pas sur quoi centrer le sujet

merci d'avance

Sophie

Par **Yann**, le 12/12/2005 à 18:30

Commence par nous donner tes idées sur le sujet. Ca doit quand même t'inspirer quelques idées un sujet pareil.

<http://www.juristudiant.com/forum/viewtopic.php?t=242>

Si tu sèches, commence par t'inquiéter de savoir ce qu'est un mode de scrutin démocratique. Le suffrage universel direct par exemple.

Par **Yann**, le 13/12/2005 à 14:37

Sophiie ayant des difficultés de connection, voici sa réponse:

[quote:13acmjb] Alors voici mes idées:

Je pense que dans l'introduction il serait bon de définir le terme "démocratie", de parler de la nécessité de voter, du droit de vote, et de faire une sorte de chronologies quant au suffrage restreint (suffrage censitaire et suffrage capacitaire) ainsi que de rappeler que le suffrage est universel depuis 1848 mais qu'il fut universel réellement longtemps après (suffrage des femmes dès 1944).

Ensuite, pour le plan, j'ai beaucoup d'idées

* le droit de suffrage : -le suffrage universel ne dépend pas du sens, de diplôme ou encore de la fonction des électeurs.

-Néanmoins, il y a des restrictions : l'âge et la santé mentale.

Mais il y a eu d'énormes progrès par rapport au suffrage universel.

*Le suffrage inégal :

- inégalités juridiques : le vote multiple: exemple du Royaume-Uni. Ce principe est prohibé par le code électoral français.

le vote plural : exemple de la Belgique au XIX et XX^e siècle, il n'a jamais été admis en France (décision du Conseil constitutionnel le 17/01/1979)

-inégalités de fait : l'inégalité de circonscription : le découpage des circonscriptions peut être mal évalué ou détourné de son but premier au profit de l'autorité compétente. Il y a également l'augmentation plus forte de la population à prendre en considération (on pourrait parler du "gerrymandering")

*Le déroulement du scrutin :

-le vote est libre et facultatif : libre : l'électeur peut choisir le candidat de son choix

facultatif : l'électeur peut introduire un bulletin nul dans l'urne ou exprimer un vote blanc, ou il peut également s'abstenir (au fil du temps, l'abstention est de + en + conséquente) exemple contraire de la Belgique, du Danemark, de la Grèce, du Luxembourg où le vote est obligatoire (l'abstention existe car les sanctions sont symboliques mais elle est beaucoup moins forte)

-le vote est secret : Garantie de la liberté du vote (le vote public peut exposer l'électeur au conformisme de la majorité voire à la pression). Le secret est garanti par le passage à l'isoloir (obligatoire depuis 1915), par l'utilisation d'un bulletin officiel, d'une enveloppe opaque.

Les démocraties occidentales ont une vision individualiste du vote : le principe même du secret remonte à la révolution française et a même été constitutionnalisé en 1795.

-le vote est sincère : La fraude électorale, les pressions altèrent la liberté et la sincérité du vote. On peut contester la régularité d'une élection pour demander son annulation auprès d'un juge (pour les élections locales et européennes c'est de l'ordre du conseil d'état, les autres élections par le conseil constitutionnel)--->je me demande s'il est judicieux de parler de l'arrêt de principe Nicolo.

Le scrutin direct et le scrutin indirect :

*le scrutin direct : les électeurs désignent eux-même l'élu sans intermédiaire. Ils élisent directement l'élu, donc on peut penser qu'ils ont une place importante dans les décisions liées à leur pays, ça peut être perçue comme une pratique démocratique.

*le scrutin indirect : l'élu est désigné par les électeurs eux-mêmes élus par un corps intermédiaire issu d'un premier scrutin. Les électeurs n'élisent donc pas directement l'élu. Le scrutin indirect favorise les candidats les plus modérés: ce procédé permet de dégager une élite capable et surtout modérée par le biais d'un filtrage.

Le scrutin uninominal et le scrutin de liste

*le scrutin uninominal : on ne vote que pour un élu. Il s'effectue généralement dans de petites circonscriptions. Ceci entraîne des affrontements entre les personnes (personnalisation du rapport élu/électeurs)

*le scrutin de liste : on vote pour plusieurs candidats. Il peut être aménagé (vote préférenciel, panachage)-->l'électeur n'est pas obligé de voter pour une liste dans son intégralité, il peut composer son bulletin, ce mode de scrutin permet de modifier l'ordre de présentation des candidats sur la liste. Il s'effectue dans de grandes circonscriptions. L'électeur choisit surtout des idées, un programme.

Je trouve ces deux modes de scrutin démocratique bien que le scrutin uninominal le soit plus que le scrutin de liste, Malheureusement il serait difficile de l'effectuer dans de grandes circonscriptions.

La représentation proportionnelle :

Les Etats majors des partis dépossèdent le peuple de pouvoir désigner lui même ses représentants.->Provoque instabilité gouvernementale (coalition)

Le scrutin majoritaire :

Les voix des candidats battus sont perdus, donc la décision de certains électeurs n'est pas prise en compte.

Voilà, ce que j'ai mis en vert est selon moi démocratique, en orange "plus ou moins", en rouge "anti démocratique"

Peux tu me dire si je dois plus m'appuyer sur certaines idées que d'autres, ou si je dois au contraire en supprimer

[/quote:13acmjbd]

Par Yann, le 13/12/2005 à 14:56

[quote:2j1qbxnm]Alors voici mes idées:

Je pense que dans l'introduction il serait bon de définir le terme "démocratie", de parler de la nécessité de voter, du droit de vote, et de faire une sorte de chronologies quant au suffrage restreint (suffrage censitaire et suffrage capacitaire) ainsi que de rappeler que le suffrage est universel depuis 1848 mais qu'il fut universel réellement longtemps après (suffrage des femmes dès 1944). [/quote:2j1qbxnm]

Ok pas de problème.

[quote:2j1qbxnm]Ensuite, pour le plan, j'ai beaucoup d'idées

-le vote est sincère : La fraude électorale, les pressions altèrent à la liberté et à la sincérité du vote. On peut contester la régularité d'une élection pour demander son annulation auprès d'un juge (pour les élections locales et européennes c'est de l'ordre du conseil d'état, les autres élections par le conseil constitutionnel)---> je me demande s'il est judicieux de parler de l'arrêt de principe Nicolo. [/quote:2j1qbxnm] Ca ne me semble pas nécessaire, Nicolo est surtout employé dans un autre contexte que celui-ci, et je ne pense pas qu'il soit nécessaire de le recaser comme ça.

[quote:2j1qbxnm]Je trouve ces deux modes de scrutin démocratique bien que le scrutin uninominal soit plus que le scrutin de liste, Malheureusement il serait difficile de l'effectuer dans de grandes circonscriptions. [/quote:2j1qbxnm]

Bien, tu donnes un avis, tu affirmes quelque chose, c'est ça ta dissertation plus que l'étalage façon catalogue de la plus grande quantité d'informations que tu vas trouver.

[quote:2j1qbxnm]Voilà, ce que j'ai mis en vert est selon moi démocratique, en orange "plus ou moins", en rouge "anti démocratique"

Peux tu me dire si je dois plus m'appuyer sur certaines idées que d'autres, ou si je dois au contraire en supprimer

[/quote:2j1qbxnm]

Bon alors ça fait pas mal d'informations, c'est bien, mais attention ne fais pas un catalogue. Une dissertation c'est pas du recopiage de manuels. Dans tout ça essaye de regrouper en deux grands thèmes, ça fera tes parties. Pour un sujet pareil, il n'y a pas de réponse oui ou

non, tous les modes de scrutin ont des points positifs et négatifs.
Et là sert toi des arguments que tu as classé par couleur pour faire le tri. Tu pourrais même proposer ton propre système de scrutin qui prendrai le meilleurs de chaque.